

■ ■ ■ pose toiture | ventilation

> Ventilation de la sous-toiture :

Une bonne isolation nécessite une bonne ventilation.

Cette lame d'air permet d'éviter la condensation et préserve durablement la charpente. Elle régule aussi la température sous les combles en diminuant l'accumulation de chaleur.

■ Veuillez respecter les normes en matière de ventilation de toiture (se reporter au D.T.U. série 40).

> Toit en tuiles :

1 chatière à poser en quinconce tous les 15 m² environ.

> Toit en ardoises :

1 chatière tous les 9 à 12 m²

Un comble ou un grenier isolé doit impérativement être ventilé.

Dans tous les cas, l'isolant ne doit jamais être au contact direct de la toiture ou de la couverture, l'air doit toujours circuler entre l'isolant, la toiture et l'habitable.

